

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°169 - 15 juin 2026

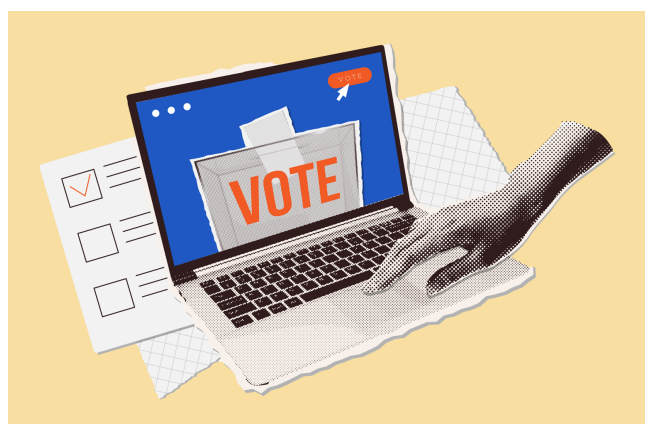
A LA UNE



Participez au Club RH « Action disciplinaire » au Centre de Gestion du Finistère !

Le Centre de Gestion a le plaisir de vous convier à une matinée d'échanges et de partage de pratiques consacrée à l'action disciplinaire dans la fonction publique territoriale le 15 septembre 2026 de 9h à 12h. La matinée sera suivie d'un déjeuner (offert sur inscription).

En savoir +



Renouvellement du Conseil d'administration : ouverture du vote le 18/06

Le vote pour le renouvellement du Conseil d'administration du Centre de Gestion du Finistère ouvrira le jeudi 18 juin 2026 à 8h. Les électeurs pourront participer au scrutin en ligne jusqu'au jeudi 25 juin 2026 à 10h.

En savoir +

EN BREF

Veille RH

Parution de 5 décrets sur l'évolution du statut et du régime indemnitaire des administrateurs territoriaux

[Décret n° 2026-483 du 10 juin 2026 modifiant le statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux](#)

[Décret n° 2026-484 du 10 juin 2026 portant dispositions statutaires applicables aux emplois fonctionnels administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés](#)

[Décret n° 2026-485 du 10 juin 2026 modifiant l'échelonnement indiciaire des administrateurs territoriaux](#)

[Décret n° 2026-486 du 10 juin 2026 relatif à l'échelonnement indiciaire des emplois administratifs de direction des collectivités territoriales de moins de 40 000 habitants et des établissements publics](#)

[Décret n° 2026-487 du 10 juin 2026 relatif au régime indemnitaire des agents nommés ou recrutés dans certains emplois administratifs supérieurs de la fonction publique territoriale](#)

Responsabilité financière des gestionnaires publics

En imposant le paiement de dépenses irrégulières malgré les refus du comptable public, un maire octroie des avantages au profit d'élus ou d'agents, engageant sa responsabilité financière lorsque ces avantages sont dépourvus de lien avec l'intérêt du service. Ainsi, un maire ayant requis le comptable afin d'obtenir, d'une part, le paiement de déplacements d'élus engagés sans mission identifiée ni justification d'intérêt communal pour un montant de 120 000 € et, d'autre part, la prise en charge de locations de véhicules au profit de plusieurs proches collaborateurs sans base légale pour un montant de 72 000 €, doit être regardé comme ayant octroyé des avantages injustifiés. Dans ces conditions, et alors que ces paiements traduisent un intérêt personnel indirect tenant à des relations de proximité avec les bénéficiaires, la responsabilité financière du maire est engagée, justifiant le prononcé d'une amende de 3 000 €.

[Cour des comptes, 29 mai 2026, S-2026-0624](#)

Absence d'entretien professionnel et validité du tableau d'avancement

L'absence d'entretien professionnel ne suffit pas, à elle seule, à vicier un tableau d'avancement dès lors que l'administration établit avoir procédé à un examen approfondi et comparatif de la valeur professionnelle des agents. Mais l'absence d'entretien professionnel doit conduire à sécuriser l'évaluation de la valeur des agents par des éléments comparatifs objectivés.

[CE, 26 mai 2026, n°503696](#)

Exclusion temporaire de fonctions et droit syndical

Le fait que l'exclusion temporaire de fonctions d'un secrétaire général d'un syndicat ait conduit ce dernier à prendre des mesures d'organisation pour assurer la continuité de son action, ne caractérise pas une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale. Il en est de même pour le fait que cette mesure complique la préparation des échéances électorales professionnelles. Aucune impossibilité de maintenir la continuité de son action n'est établie et le syndicat a eu la possibilité de se préparer pendant la période de suspension de l'intéressé. Dès lors, l'agent concerné n'est pas fondé à demander la suspension de cette sanction, en soutenant que ces perturbations équivalent à priver les agents de la collectivité de représentation syndicale.

[CE, 26 mai 2026, n°515753](#)

LE CDG ET VOUS



**Semaine de
la Qualité de Vie
et des Conditions
de Travail**

DU 15 AU 19 JUIN 2026

Partagez vos initiatives pour la semaine de la QVCT !

Du 15 au 19 juin se déroule la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), un temps fort pour mettre en lumière les actions menées au sein des collectivités en faveur du bien-être au travail, de la cohésion d'équipe et de l'amélioration des conditions de travail.

[En savoir +](#)



Retrouver du sens dans son activité professionnelle : un enjeu majeur pour la qualité de vie au travail

À l'occasion de la Semaine pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), les questions du sens au travail, de la motivation et de la satisfaction professionnelle sont plus que jamais au cœur des préoccupations des organisations et des professionnels.

[En savoir +](#)



Quand les archives racontent la place des femmes dans la vie municipale

À l'heure où 62 femmes sont élues maires dans le Finistère, retour sur l'histoire de leur accès au vote et aux responsabilités locales à travers les archives communales.

[En savoir +](#)



Appel à candidature : le Fonds MNT soutient vos projets pour transformer l'action publique locale

Le Fonds MNT accompagne chaque année 4 initiatives innovantes proposées par des agents territoriaux pour améliorer les services publics locaux. Déterminez avec vos agents les projets qui pourraient bénéficier de l'expertise du Fonds MNT et déposez vos candidatures.

[En savoir +](#)

[**> Toutes nos actualités**](#)

Le CDG recrute

- Juriste spécialisé en droit des collectivités (F/H)
- Archiviste itinérant (F/H)
- Médecin de santé au travail (F/H)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Le service intérim recrute

- Agent comptable (H/F) – secteur Presqu'île de Crozon
- Agent d'accueil et d'entretien du camping (H/F) – secteur presqu'île de Crozon
- Agent de maintenance des bâtiments (H/F) – secteur de Saint Pol de Léon
- Agent technique des espaces verts et naturels (H/F) – secteur d'Audierne
- Agent d'entretien des espaces publics spécialité voirie (H/F) – secteur d'Audierne
- Agent des interventions techniques polyvalent – bâtiments (H/F) – secteur de Quimper
- Agent des interventions techniques polyvalent – voirie (H/F) – secteur de Quimper

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Atelier de recherche d'emploi : développer son réseau LinkedIn

Jeudi 25 juin 2026

Distanciel (visio Teams)

Comment utiliser LinkedIn pour développer son réseau ou rechercher un emploi ? Comment optimiser son profil ?

Pour les agents désirant s'initier au fonctionnement de LinkedIn et en connaître les spécificités pour l'utiliser de manière optimale.

[En savoir +](#)



Les ateliers "gestion de crise" de la protection des données 2026

Jeudi 25 juin 2026

Finistère sud

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)

